

GERPINNES

Bulletin communal



Informations communales 4

Actualités 6

Culture 8-9

Agenda 17

Nos joies, nos peines... 18

MARS - AVRIL 2016 | n° 253



LES POMPES FUNÈBRES **POSTIAU Gabriel SPRL**

organisent des funérailles partout en Belgique

Parce que dans ces moments-là il est important qu'un professionnel vous soutienne.

- Inhumation et crémation
- Démarches et formalités
- Soins de conservation - habillement - maquillage.
- Funérarium moderne avec salle de réception unique dans l'entité de Gerpinnes.
- Contrats de funérailles - dépôt de volontés.
- Monument et recouvrement de caveau.
- Placement de caveau préfabriqué pour le jour des funérailles.
- Fleurs naturelles et artificielles de 1er choix.



37, rue de la Scavée à 6280 Acoz tél : 071/50.33.64 - Gsm 0495/26.12.12
E-mail : gabriel@postiau.be - www.postiau.be

GERARDS

**CUISINES EQUIPEES
DEPUIS 1962**

Prolongation
conditions
Batibouw

ALNO
DÉPOSITAIRE

MHK
BELGIUM

ETS GERARDS
Rue de Fagnel 57
B-6280 GERPINNES

TEL 071 50 18 02
FAX 071 50 63 63
GSM 0475 89 59 80
MAIL info@ets-gerards.be
WEB www.ets-gerards.be

"Chez Jules de chez Smith"

Livres - Jeux - Spécialiste BD

Le plus grand choix et le meilleur
conseil de votre région en :

- Bandes dessinées
- Manga • Livres pour enfants
- Romans fantastiques • Romans
- Littérature générale

NOUVEAU
Dépositaire
montres
Madame Time



LES CLOCHES ONT DÉPOSÉ DE NOUVELLES IDÉES CADEAUX

51, Rue Neuve 6280 • Gerpinnes Bultia
Tél. : 071/21.70.74 • chezjulesdechezsmith@hotmail.com

INSTALLATION CHAUFFAGE CENTRAL GAZ - MAZOUT

Réparation - Entretien - Dépannage

INSTALLATION SANITAIRE

FRANCO RICCI

Rue de Presles 59 - VILLERS-POTERIE (Gerpinnes)
Tél. 071/50.36.69

Le Mot d'un Echevin

Pratiquer un sport est bénéfique pour la santé, L'activité physique permet de se sentir bien dans son corps et sa tête tout en s'amusant. Au sein de notre entité, une vingtaine de groupements sportifs proposent diverses activités pour les jeunes et moins jeunes : tennis, football, jogging, badminton, tir à l'arc, arts martiaux (judo, karaté, ju jitsu, aikido,...), tennis de table, aéromodélisme, balle pelote,...)



Des randonnées pédestres et cyclistes permettent de découvrir les splendides paysages de nos 10 villages (préravel, sentiers campagnards et boisés, chemins agricoles,...).

Les différents manèges situés dans plusieurs de nos villages proposent aussi des cours d'équitation et de dressage ainsi que des promenades.

Un club canin propose diverses activités aux « meilleurs amis de l'homme » et à leurs maîtres.

Des infrastructures sportives se créeront ou se moderniseront bientôt (football et tennis à Lausprelle, Archers à Joncret,...).

Lors des vacances, de multiples stages sont proposés aux enfants et adolescents par les groupements et associations gerpinnoises ainsi que par le Centre culturel, le Centre Coordonné de l'Enfance et le PCS.

Au travers des multiples projets du Conseil Communal des Enfants, du Conseil Consultatif des Seniors, du Plan de Cohésion Sociale et de l'Accueil Temps Libre, des rencontres intergénérationnelles ont lieu et sont bénéfiques pour chacun (informatique, sécurité routière, potager communautaire, Place aux enfants,...). Même si les modes de communication ont évolué profondément (internet, GSM, mail, selfie,...), la famille reste le lieu privilégié d'éducation et d'échanges.

Je vous invite donc à pratiquer le sport en famille de façon à profiter d'instantanés privilégiés tout en vous maintenant en bonne santé.

GUY WAUTELET
Echevin des Sports et de la Famille

Table des matières

• Mot d'un Echevin	3
• Conseil communal	3
• Horaire des services communaux	4
• Membres du Collège Permanences	4
• Actualités	6
• Enseignement	7
• Culture	8
• Centre culturel	9
• PCS – ATL	10
• C.P.A.S.	11-12
• Environnement	13-14
• Police	15
• Syndicat d'Initiative	15
• Travaux	16
• Agenda	17
• Maison de la laïcité	18
• Nos joies, nos peines...	18

Le Conseil communal du 22 décembre 2016 en bref....

- Séance conjointe avec le Conseil de l'Action sociale.
- Rapport du Conseil consultatif des Seniors.
- Approbation du budget du C.P.A.S. - Service ordinaire : 3.748.602,53 € - Service extraordinaire : 55.000 €.
- Approbation des comptes du Centre culturel : 338.322,19 €
- Approbation des subsides 2016 (Centre culturel et associations diverses) : 111.718 €.
- Approbation du budget 2016 : Service ordinaire : 67.887,08 €. Service extraordinaire : 1.396.572,05 €.
- Conseil de police - Groupe CDH. Me Thonon remplace M Matagne.
- Immeuble sis à Loverval, rue Charon,23 - Mandat de gestion au profit de l'A.I.S.

L'intégralité des décisions du Conseil communal peuvent être consultées sur notre site : gerpinnes.be.

La réunion de quartier initialement prévue le jeudi 3 mars à la maison de village d'Hymiée est déplacée au jeudi 24 mars à 20 h.

● ● ● Horaire des services communaux

HÔTEL DE VILLE - SERVICES ADMINISTRATIFS

11, avenue Astrid à GERPINNES

Tél. : 071/ 50.90.00 - Fax : 071/50.90.69

Accueil - Etat civil - Population - Permis de Conduire :

- Lundi et vendredi :
de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 à 19h00

Comptabilité - Secrétariat et Services Divers :

- Lundi et vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 à 16h00

Urbanisme :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 à 19h00

Service des travaux : 14, rue des Acéc - Tél. 071/65.05.29 - Fax : 071/50.51.28

Horaire d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 09h30 à 12h et de 13h à 15h30



Vous désirez faire paraître une information dans le prochain Bulletin communal ?

Faites la parvenir à l'attention de Katia SGUARIO sur support informatique ou par mail (ksguario@gerpinnes.be),

avant le 1er avril 2016.

Prochaine parution : le 11 mai 2016.

Alcooliques anonymes

rue Edmond Schmidt, 1.

Réunion : lundi de 20h00 à 22h00.

Permanence téléphonique :

078/15.25.56.

Permanence de Charleroi :

071/32.46.68.

Permanences sociales

1) SPF Sécurité

Sociale (vierge
noire)

Chaque 1er mardi
du mois de 9h à 11h

2) ONP (Office National des Pensions) - Chaque 2e mardi du
mois de 13h30 à 15h30

Les délégués répondront à toutes
vos questions.



Permanence juridique gratuite du CPAS (Tél. 071/50.29.11)

Les prochaines
consultations auront
lieu le 5 avril et le 3
mai 2015 de 17h00 à
19h00.



L'administration des contributions

Un responsable de l'Administration des Contributions tiendra une permanence en vue d'aider les contribuables à remplir leur déclaration fiscale à l'impôt des personnes physiques, exercice d'imposition 2016, revenus de l'année 2015, le mardi 31 mai et le lundi 6 juin de 9h à 12h00 à la maison communale de Gerpinnes.



BUSINE Philippe - Bourgmestre-Rue de l'Astia, 8 à Hymiee - 0473/98.90.18
pbusine@gerpinnes.be — Police et sécurité - Police des cimetières - Police administrative - Etat Civil - Population - Relations publiques et communication Urbanisme - Aménagement du territoire - Patrimoine - Programme Communal de Développement Rural (PCDR) - Permanences: le mercredi de 15h00 à 19h00 ou sur rendez-vous.



ROBERT Michel - Echevin - Rue J.J. Piret, 109 à Gerpinnes - 0487/33.62.19
mrobert@gerpinnes.be — Fêtes et Cérémonies - Folklore - Culture - Participation citoyenne et quartiers - Marchés - Commerce ambulant - Foires - Activités foraines - Vie associative - Tourisme - Permanences : le mardi de 15h à 17h30.



DOUCY Laurent - Echevin - Rue de l'Astia, 19 à Hymiee - 0475/37.80.60
ldoucy@gerpinnes.be — Enseignement - Environnement - Espaces verts Qualité de la vie - Eaux et forêts - Collecte des déchets - Droits humains Laïcité - Solidarités et échanges internationaux - Education civique Développement durable - Permanences : le mardi de 18h00 à 19h00, le mercredi de 15h00 à 16h00 et sur rendez-vous.



WAUTELET Guy - Echevin - Rue Alfred Thiébaud, 22 à Gerpinnes
0476/38.54.31 - gwautelet@gerpinnes.be — Petite enfance - Accueil de la petite enfance - ONE - Familles - Aînés - Jubilés - Santé publique - Plan de Cohésion sociale - Plaines de jeux - Sports et stages sportifs - Associations patriotiques - Permanences : Uniquement sur rendez-vous.



LAURENT Christine - Echevine - Rue Principale, 4 à Fromiée
0475/37.34.08 - claurent@gerpinnes.be — Travaux (voiries et bâtiments) Travaux subsidiés - Eclairage public - Parc automobile - Agriculture - Entretien des chemins agricoles - Entretien des cimetières - Bien-être animal Commerce - Gestion des salles communales - Permanences : le mardi de 15h à 18h00.



MATAGNE Julien - Echevin - Rue Gaston Lebon, 1, à Gerpinnes
0477/65.72.15 - jmatagne@gerpinnes.be — Finances - Mobilité - Mouvements de jeunesse - Sécurité routière - Energie - Energies nouvelles Permanences le lundi de 17h30 à 19h00 ou sur rendez-vous.



LAMBERT Jacques, Président du CPAS - Rue de Presles, 107 à Villers-Poterie
0495.45.57.17 ou 071/ 50.29.11 - jacques.lambert@publink.be — CPAS Affaires sociales - Politique du logement - Emploi - Permanences : au CPAS le jeudi de 16h00 à 18h00 ou sur rendez-vous.

Eco-Jardin s.a.

Conseil - Entretien - Réparation - Vente
Une équipe de Pros à votre service depuis 1992

Stihl - Viking - Etesia - Cub Cadet - Kubota
Ambrogio - Pellenc

Place de la Queue, 29
6010 Couillet
www.eco-jardin.be

Tél. 071 21 88 34
Fax 071 21 88 55
info@eco-jardin.be



A l'heure du bien-être
- WELLNESS & SPA -



A L'HEURE DU BIEN-ÊTRE

Centre Wellness

Rue du Bois du Four

6440 Froidchapelle (Erpion)

071/20 81 88

Toutes les offres sur www.lheuredubienetre.be



Service d'aide-ménagère
Centrale de repassage

GERPINNES

Avenue Albert 1^{er}

071/333.414

LANEFTE

36, Grand Route

071/700.671



www.picobeleau.be

Picobeleau

NOUVEAU À COUGNIES

Pascale Dupont
HYPNOTHERAPEUTE



0496 29 31 83

- Anxiété • Burn-out • Confiance en soi
- Connaissance de soi • Arrêt du tabac
- Perte de poids...

**Anneau gastrique virtuel :
hypno-nutrition**

Oubliez les régimes, ils vous font grossir !!!

L'anneau gastrique virtuel : une méthode basée sur
l'hypnose, la nutrition et la nutrithérapie en 3 séances.

29 rue du Phalanstère • 6180 Cougnies

f Pascale Dupont Hypnotérapeute

NOUVEAU à Gerpinnes

Votre spécialiste du placard sur mesure

TOP POSE
Menuiserie

TOUTES MENUISERIES

INTERIEURES

EXTÉRIEURES



DEVIS GRATUIT

Etude sur mesure de tous
vos projets d'aménagement
Retrouvez-nous sur Facebook

f Top Pose Menuiserie

0498/66.64.75 • info@toppose.be

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de
ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr SCHAMP se fera un plaisir de vous rencontrer.
071/74 01 37

Reconnaître les signes caractéristiques de la présence de souris et de rats

Les souris sont des animaux nocturnes, comme les rats. La chance de les croiser est donc vraiment minime. Elles laissent, malgré tout, des traces par lesquelles vous pouvez constater leur présence (traces de dents et excréments, bruits de grattements).

Ces rongeurs peuvent aussi être plus qu'une nuisance, ils propagent des maladies et des germes et peuvent même porter des puces ! De plus, ils se reproduisent extrêmement rapidement et souvent ; une seule femelle peut avoir de 5 à 10 portées par an avec une moyenne de 10 souris par portée.

Après les excréments, les dégâts de rongement sont l'autre signe le plus important pour reconnaître une infestation de souris. Dans une maison, elles s'attaquent volontiers aux meubles et au plastic mais également aux câbles électriques, ce qui endommage les appareils et au pire peut être à l'origine d'un incendie. Les rats peuvent créer des ravages matériels importants au niveau des structures et des intérieurs des maisons, des bâtiments, que ce soit au niveau des portes, des murs, des poutres, des sols,... Lorsqu'on ne sait pas comment se débarrasser des rats et que l'on ne fait rien, ils risquent de dégrader les tuyaux des canalisations, pouvant amener des fuites de gaz ou des incidents en tous genres.

Si vous avez des présomptions sur la présence de ces rongeurs dans votre maison, dans le jardin ou le grenier, essayez de prendre les bonnes mesures le plus rapidement possible car ils présentent un [réel danger pour la santé](#). Ceux-ci peuvent transmettre diverses maladies comme : La salmonellose, La leptospirose, la maladie de Lyme,...

Quelques règles de base pour éviter toute invasion de rongeurs :

Dispensez-vous de faire des tas de détritus près des immeubles ou des maisons afin de ne pas les attirer.

Chaque poubelle doit être bien fermée hermétiquement, et l'hygiène doit être impeccable près de votre local poubelles. Cachez ou protégez bien tous vos aliments (dans des récipients hermétiques).

Bouchez tous les points d'entrée possibles de votre domicile : fissures, trous, crevasses (il ne leur faut qu'un tout petit interstice pour s'introduire quelque part).



La châsse Sainte-Rolende, un reliquaire et un patrimoine exceptionnel, se dégrade... !

Chers amis de sainte Rolende, La grande dévotion envers sainte Rolende amène les pèlerins à toucher la châsse, de diverses façons, lors des vénération dans l'église ou durant les pèlerinages.



Aujourd'hui, l'Equipe du maintien de la châsse Sainte-Rolende a le cœur gros. Depuis la restauration de la châsse en 2006, celle-ci s'est fortement détériorée. Voici quelques exemples de dégâts constatés: de nombreux petits coups causés par des objets agressifs tels que : bijoux, haches, fusils, épées. Deux plaquettes en argent repliées, clous arrachés, statuette pliée,...

A ce rythme-là, dans quelques années, il ne nous sera plus possible de permettre qu'on approche la châsse. Nous savons que le salut témoigné, qu'il soit religieux ou non, vient du cœur, mais si l'on veut éviter cette catastrophe, il suffit de toucher la châsse du bout des doigts sur n'importe quelle partie de celle-ci et de préférence sur les panneaux historiés en argent. Nous ne souhaitons nullement supprimer cette tradition mais la recadrer afin qu'elle s'accomplisse dans le plus grand respect.

C'est avec la bienveillance de tous que nous devons gérer cette situation. Sans l'effort de chacun rien ne pourra s'arranger. Soyez bienveillants. Nous savons que nous pouvons compter sur la grande solidarité de la famille des Rolendiens.

Qui que nous soyons : accompagnateurs, marcheurs ou pèlerins... nous sommes tous solidaires de ce respect de la châsse et de la dignité envers celle-ci... Nous en sommes tous responsables.

Le comité du maintien de la châsse Sainte-Rolende

Séance publique d'information concernant l'élaboration du Schéma de Structure communal

Le Collège Communal informe la population gerpinnoise que le **4 avril** prochain se tiendra à **19h00 en la salle des Combattants de Gerpinnes centre** une séance d'information concernant l'élaboration du **SCHÉMA DE STRUCTURE** communal. Cet outil est un document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation du développement durable de l'ensemble du territoire communal. C'est un document écrit accompagné de cartes qui permet aux autorités communales d'orienter et de programmer l'aménagement futur de l'entité. Il trace les grands principes que les responsables communaux entendent respecter et faire respecter en matière d'aménagement du territoire. Il tient compte des potentialités et contraintes rencontrées sur le territoire communal ainsi que des aspirations de la population.



Enseignement

Quelques nouvelles de nos écoles communales...



Un avant-goût de ce qui attend les élèves de 6ème primaire en 1ère secondaire... Ce mardi 26 janvier, les élèves de l'Ecole « Les Cariotis » et de l'école Octave Pirmez ont été chaleureusement accueillis à l'Athénée Magritte de Châtelet.



Du 6 au 13 janvier 2016, les élèves de l'Ecole communale « Les Cariotis » de Gougnyes se sont rendus en classes de neige en Italie.



Excursion de la 3ième maternelle à la 6ième primaire au splendide parc de PAIRI DAISA. Une journée inoubliable et très instructive pour tous les enfants de l'école Henri Deglume.



Exposition sur les cinq sens réalisée par les enfants des classes maternelles de l'école Henri Deglume.



Traditionnelle marche parrainée sous un ciel radieux ; 1km à pied ça use, ça use les souliers !!!

Visite du grand Saint-Nicolas pour tous les enfants de l'école Henri Deglume accompagné du célèbre père fouettard.



Fête de la culture les 30 avril et 1er mai prochains, à Gerpennes.

« Yêsse walon didins nos monde », deux journées de fête autour de la langue wallonne et du folklore

Au programme :

Le 30 avril :

- 10h30 : Messe chantée en wallon - Église de Gerpennes
 - 12h30 : Inauguration de l'exposition « Témoignages de folklore » - Musée des marches
 - 13h30 : Prestation des groupes folkloriques - Parvis de l'Église
 - 13h30 : Installation des travaux produits dans la cadre des ateliers d'art contemporain « Djârdinî di culture », animés par Muriel Adam - Place des combattants
 - 16h : Festival de théâtre wallon pour enfants - Salle des combattants
- À découvrir, l'exposition Témoignages de Folklore



Le 1er mai :

- 13h30 : Installation des travaux produits dans la cadre des ateliers d'art contemporain « Djârdinî di culture », animés par Muriel Adam - Place des combattants
- 14h : Spectacle théâtral itinérant dans le centre historique de Gerpennes, au départ de la salle des combattants : « Nost walon ô fil du timp », de Michel Robert
- 16h30 : Spectacle théâtral « Nost walon ô fil du timp », 2ème prestation.

En première partie du spectacle théâtral, diffusion du court métrage « Mi vikêrîye », basé sur les récits de vie des gerpinnois. Repas wallon préparé dans le cadre des ateliers culinaires du Centre Culturel, les samedi et dimanche de 12h à 14h, à la salle de couture.

Réservations pour les spectacles et repas au Centre culturel : 071/ 50 11 64

Nouveau, gratuit et sympa: les boîtes à lire

Emportez un livre pour une journée, une semaine, un mois, puis rappelez-le. Déposez, pour les partager, le roman ou la BD que vous venez de terminer. Les boîtes à lire, c'est sympa et gratuit !

Les deux premières ont été installées il y a quelques semaines, devant l'administration communale et devant l'école de Gougny. N'y voyez pas un point de dépôt pour livres usagés, mais bien un lieu où échanger et partager le bonheur de lire.

Une initiative de l'échevinat de la Culture de la commune de Gerpennes



Mérite culturel 2016 : appel à candidature

La date de remise des candidatures est fixée du 1er avril au 1er septembre inclus.

Les candidatures seront transmises à l'Echevin de la culture (Michel Robert, avenue Reine Astrid 11, 6280 Gerpennes ; courriel : mrobert@gerpinnes.be). Le règlement du Mérite culturel peut être consulté sur le site communal (www.gerpennes.be) ou être retiré auprès du secrétariat de l'Administration communale



Centre culturel de Gerpennes

Rue de Villers, 61 à 6280 Gerpennes (Lausprelle) - Tél. : 071.50.11.64 - 0475.48.61.26

Email : info@gerpinnes.tv - Site internet : www.gerpennes.tv

Crac dedans - Spectacle à partir de 6 ans

Le samedi 19 mars à 16h00

Noé et Rose sont seuls à la maison. Noé a une mission : veiller sur sa petite sœur.

Entrée : 9 euros - 8 euros/prévente - Goûter : 1 euro



Insolent.be

Le samedi 16 avril à 20h00

En 90 minutes de rires, de coups de cœur et d'imprévisibles sursauts d'humeur, un musicien et des chroniqueurs assez filous proposent un cabaret d'humour qui passe l'actualité à la moulinette avec comme **invité vedette mis sur la sellette, Philippe Busine**, Bourgmestre de Gerpennes.

Entrée : 9 euros - 8 euros/prévente

Festival 100% rural - Au Château d'Acoz

Les 16 et 17 avril

Une multitude d'activités autour du thème de la « cartographie créative ». Exposition, balades, conférences, ateliers artistiques seront programmés au Château d'Acoz. Une organisation en partenariat avec les Centres culturels de Gerpennes, Florennes et Walcourt.

Plus d'infos : <https://www.facebook.com/100-rural>



Ateliers créatifs pour enfants de 5 à 10 ans "Musique et couleurs"

Du 4 au 8 avril de 9h à 15h30

Une semaine de stage pour permettre aux enfants de découvrir différents rythmes et instruments musicaux via des artistes locaux.

Tarif : Premier enfant : 62 euros / frère ou sœur : 45 euros



Nouveauté : atelier art floral pour enfant

Laissez vos enfants exprimer leur créativité grâce au langage des fleurs. Rendez-vous les samedis 23 avril, 21 mai et 25 juin de 14h30 à 16h30.

Public : de 8 à 12 ans

Horaire : le samedi de 14h30 à 16h30

Tarif : 12,5 euros par atelier (fleurs comprises).

Inscription obligatoire - nombre limité de participants.

Découvrez l'ensemble de nos activités et ateliers sur notre site internet www.gerpennes.tv
ou demandez-nous le programme au 071.50.11.64

Été solidaire : appel à candidature

Dans le cadre de l'opération «Été solidaire, je suis partenaire» de la Région wallonne, le Plan de Cohésion sociale et le CPAS de Gerpinnes engagent des gerpinnois âgés de 15 à 21 ans du 4 au 15 juillet et du 1er au 12 août 2016.

Intéressé ?

Envoyez dès à présent votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation par courriel à pcs@gerpinnes.be ou par voie postale au service du Plan de Cohésion sociale situé à la rue Reine Astrid 11 à Gerpinnes. La date de clôture des candidatures est fixée au 15 avril 2016.



Cyber Espace Seniors : cours d'initiation à l'informatique

Comment naviguer sur Internet ? Comment utiliser Word pour rédiger vos courriers ? Vous avez acheté un ordinateur et désirez apprendre à l'utiliser ?



Pour une maîtrise adaptée aux besoins des plus âgés, nous organisons des cours d'initiation à l'utilisation des ordinateurs adressés aux Seniors gerpinnois. Accompagnés par des formateurs seniors bénévoles et un formateur expérimenté, les aînés sont invités à acquérir des connaissances leur permettant de rester en contact avec leur environnement.

Intéressé ?

Prenez contact avec Sarah Debièvre au 071/50.90.23 ou par mail à pcs@gerpinnes.be. Convivialité et apprentissages divers sont au rendez-vous !

Emploi

Nous affichons deux fois par semaine les offres d'emploi du FOREM et de la MIREC au sein du bâtiment de l'Administration communale. Nous proposons un accompagnement dans votre recherche d'emploi ainsi qu'une aide à la rédaction de CV, lettres de motivation...



Seniors

Afin de lutter contre l'isolement et favoriser le retissage des liens sociaux, le service PCs propose aux Seniors gerpinnois des rencontres sous forme d'excursions d'une journée et de goûters 2 à 3 fois par an.

Vous désirez être tenu informé des activités destinées aux Seniors ?

Merci de compléter le formulaire présent sur le site de Gerpinnes à l'adresse : <http://www.gerpinnes.be/commune/servicescommunaux/Plan-de-Cohesion-Sociale/excursions-et-gouters-seniors>.

Vous pouvez également vous rendre au bureau du service PCs situé dans le bâtiment de l'Administration communale (rue Astrid 11 à Gerpinnes).

Agenda des stages pour les vacances de Printemps

Retrouvez toutes les informations sur le site de Gerpinnes (www.gerpinnes.be) ou sur le profil Facebook de l'ATL (Atl Gerpinnes).

Besoin d'info sur l'ATL ? Envie de paraître dans l'agenda des stages ?

Cécile CHARLIER, Coordinatrice Accueil Temps Libre, 071/50.90.24 ou 0491/71.92.61 - ccharlier@gerpinnes.be

Aide à l'investissement - Energie pour les ménages à revenu modeste (Mebar II)

Dans le cadre de l'opération MEBAR, la Région wallonne accorde une subvention aux ménages à revenu modeste pour la réalisation, dans leur logement, de travaux qui vont leur permettre d'utiliser plus rationnellement l'énergie. Cela peut être le remplacement de châssis ou de portes extérieures, des travaux d'isolation, l'installation d'un poêle, le gainage d'une cheminée, le placement d'une chaudière ou d'un chauffe-eau, ...

La liste des travaux concernés est énumérée dans l'arrêté du Gouvernement wallon.*

Si le demandeur est locataire, il doit obtenir au préalable l'accord de son propriétaire.

Pour obtenir la subvention, le demandeur doit s'adresser au CPAS (071/50.29.11). C'est lui qui vérifiera, au cas par cas, les conditions d'octroi et qui lancera la procédure si le demandeur et les travaux concernés répondent aux conditions légales.



**(Arrêté du Gouvernement wallon du 23 décembre 1998 relatif à l'octroi de subventions aux ménages à revenu modeste pour l'utilisation rationnelle et efficiente de l'énergie)*

Le Fonds Social Chauffage

Le Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le paiement de la facture de gazoil des personnes qui se trouvent dans des situations financières précaires. Il s'agit d'une collaboration entre les pouvoirs publics, les CPAS et le secteur pétrolier.

Vous vous chauffez avec du gazoil de chauffage, et vous appartenez à une des catégories suivantes :

- Catégorie 1: les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité.

Le montant annuel des revenus bruts du ménage ne doit pas dépasser 17.083,39 €, majoré de 3.162,60 € par personne à charge.

- Catégorie 2: les personnes aux revenus limités.

Le montant des revenus est le même que pour la catégorie 1 mais ici, le revenu cadastral non indexé (x3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est également pris en compte.

- Catégorie 3: les personnes endettées.

Personnes bénéficiaires d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes ET qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.



Alors, vous avez droit à une allocation de chauffage

- Le montant de l'allocation dépend du prix par litre et la catégorie à laquelle vous appartenez ;
- La livraison doit être faite entre le 1er janvier et le 31 décembre de la même année ;
- Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 et 20 cents par litre ;
- Par ménage et par période de chauffe, une quantité maximale de 1.500 litres est prise en considération pour l'octroi de l'allocation de chauffage ;
- Il n'y a plus de seuil minimal d'intervention ;
- Pour le gazoil de chauffage et le pétrole lampant (c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire. Un seul ticket suffit pour prétendre à l'allocation forfaitaire.



Que devez-vous faire ?

Si vous pensez pouvoir bénéficier du soutien du Fonds Social Chauffage, vous devez vous adresser au CPAS de votre commune dans les 60 jours suivants la livraison.

Quels documents communiquer ?

- Une copie de la facture ou du bon de livraison.
Si vous logez dans un immeuble avec plusieurs appartements, La Sambrienne l'envoie automatiquement.
- votre carte d'identité ;
- pour la catégorie 3, une copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur ;
- à la demande du CPAS, la preuve des revenus du ménage.

Pour plus d'info, adressez-vous au **CPAS (071 50 29 11)**, ou téléphonez au numéro gratuit du Fonds Social Chauffage : **0800/90.929**, ou consultez le site web : www.fondschauffage.be.

Dinons ensemble

Le repas destiné aux 7 x 10 et plus de l'Entité se déroulera le jeudi 14 avril 2016 à la salle Pouleur (Acoz).
Nous vous attendons dès 11H30 pour déguster :

Velouté de champignons
Magret de canard aux pommes caramélisées
Emulsion de cidre doux
Ecrasée de pomme de terre aux oignons nouveaux
Tarte amandine aux poires



Pour y participer, vous devez **OBLIGATOIREMENT** découper le talon ci-dessous, le compléter et effectuer le paiement sur le compte du CPAS : BE55 0910 0096 1844 pour le 4 avril 2016 au plus tard. **LA RESERVATION est EFFECTIVE UNIQUEMENT dès réception du PAIEMENT. AUCUNE RESERVATION TARDIVE ne sera acceptée.**



TALON D'INSCRIPTION

à renvoyer au CPAS, 31 rue des Ecoles à 6280 Gerpinnes, pour le 4 avril 2016, au plus tard.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Nombre de personnes 70 ans et plus : x 20 €

Nombre d'accompagnants : x 25 €

Soit € à verser sur le compte BE55 0910 0096 1844

Souhaite bénéficier du transport OUI - NON ; si oui êtes-vous en chaise roulante ? OUI - NON

Accueillantes conventionnées : service coccinelle



Prochainement

« Coccinelle », le service d'accueillantes conventionnées ONE du CPAS de GERPINNES ouvrira un lieu d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans à GERPINNES FLACHES. Ce lieu est un co-accueil animé par deux dames agréées ONE et est accessible à 14 enfants au maximum. Tout renseignement peut être demandé à G.Demeyer au CPAS de GERPINNES (071/50.29.11) ou en consultant le site du service COCCINELLE à l'adresse www.coccimotgerpinnes.be

D'autres accueillantes sont également disponibles dans les différents villages de l'entité de Gerpinnes. Voyez leurs noms et leur localisation ci-dessous.

LISTE DES ACCUEILLANTES CONVENTIONNÉES

LAUSPRELLE : BONVARLET Myriam - ACOZ : STALMANS Françoise - GOUGNIES : CONSTANT Muriel, DAMBREMEZ Sabine, VAN LANGENHOVE Martine - VILLERS POTERIE : DE CEUSTER Carine, GILMAIRE Suzy, MASY Mélissa, REYLANDT Dominique, SCAVONE Vanessa, TASSIN Vanessa, VAN HOVE Christelle. LOVERVAL : GAETA Carmela, SENOSIAN Gladys, OCEJO Y VEGA Virginie, COCHEZ Céline (Co-accueil) - GERPINNES : GERMEAU Christine, SEBBE Marie-Christine - LES FLACHES : GILMAIRE Sabrina, HERMAN Annette



Nouvel horaire du bureau de l'ALE

Lundi : Uniquement sur rendez-vous.

Mardi : 09:00-11:30 et de 13:00-16:00

Mercredi : 09:00-11:30 et de 13:00-16:00

Jeudi : 09:00-11:30 et de 13:00-16:00

Vendredi : Uniquement sur rendez-vous.

Tél : 071/33.09.59. Fax : 071/65.06.44. ale.gerpinnes@skynet.be

Calendriers des différentes collectes de déchets ménagers

Les collectes hebdomadaires des déchets résiduels et fermentescibles :

Les collectes hebdomadaires des immondices (conteneur gris) et des déchets organiques (conteneur vert) sont fixées au mardi pour tous les villages de l'entité gerpinnoise.

Les autres collectes sélectives :

Les collectes sélectives sont fixées au mardi (sauf cas particuliers), à raison :

- de deux fois par mois pour les PMC (24 fois par an)
- d'une fois par mois pour le Verre (12 fois par an) et les Papiers - Cartons (12 fois par an)

Celles-ci auront lieu aux dates suivantes :

	Mars 2016	Avril 2016	Mai 2016	Juin 2016
Sacs bleus PMC	08 et 22	12 et 26	10 et 24	14 et 28
Papiers et cartons/ Verres	22	26	24	28

Dépôts volontaires au parc de recyclage

Le parc de recyclage de Gerpinnes est situé : Rue J.J. Piret à Joncret.

Horaire du parc de recyclage :

Du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00*

Le samedi de 09h15 à 17h30*

* Il s'agit de l'heure de dernière entrée. La fermeture du parc a lieu 15 minutes après l'heure de dernière entrée.

A l'occasion des jours fériés 2016, le parc de recyclage sera fermé le jeudi 05/05/2016 (Ascension).

Pas de transport ?

La Ressourcerie du Val de Sambre collecte gratuitement à domicile vos objets et encombrants en bon ou mauvais état et ce, à raison d'un passage par an et par ménage : 071/47.57.57.

Quelques conseils pour mieux cohabiter avec vos conteneurs à puce...

Pour éviter odeurs et asticots en période estivale, pensez à :

- Emballer vos déchets organiques et notamment les aliments délicats (viandes,...) dans du papier journal, des sachets de pain, des essuie-tout usagés ou des sacs biodégradables ;
- Couvrir de temps en temps les résidus alimentaires avec des feuilles, de la sciure de bois non-traitée, du sel ou du bicarbonate de soude ;
- Rincer régulièrement votre conteneur à l'eau chaude ou, avec une solution de vinaigre et d'eau si les odeurs persistent ;
- Rentrer votre conteneur ou, si cela n'est pas possible, placer le conteneur à l'ombre ;
- Sortir votre conteneur à chaque collecte en cas de forte chaleur.

Grand nettoyage de printemps 2016 (2e édition) : bloquez votre agenda !

Familles, amis, clubs sportifs, associations locales, mouvements de jeunesse, écoles,... Plus de 10.000 citoyens ont participé à la 1re édition du Grand Nettoyage de Printemps en mars dernier. Cette action de sensibilisation à la propreté publique s'inscrit dans le cadre d'un plan d'actions du Gouvernement wallon pour une Wallonie Plus Propre (Be WAPP).

Vous aussi vous souhaitez enfiler vos gants et devenir un Ambassadeur de la propreté ?

Constituez une équipe de minimum 2 personnes et inscrivez-vous via le formulaire en ligne <http://bewapp.wallonie.be> jusqu'au 10 avril 2016 à minuit. La Wallonie vous offrira un kit de nettoyage composé de gants, gilets fluorescents et de sacs poubelles.



• • • Environnement

Le printemps sans pesticides... À Gerpennes !



Les membres du PCDN ont décidé de s'inscrire dans la grande campagne de sensibilisation menée partout en Wallonie du 20 mars au 20 juin 2016 ! L'objectif de cette vaste campagne consiste à faire le point sur les dangers des pesticides mais aussi et surtout à montrer qu'il existe des alternatives efficaces à leur utilisation. Bon nombre d'activités gratuites, destinées à un public varié, vous seront présentées sur le site Internet de la Commune www.gerpennes.be, relayées par la page Facebook du « Service Environnement de Gerpennes » ou communiquées sur simple demande au 071/50.90.34.

Perplexe ? Intrigué ? Désireux d'en savoir plus ! Un avant-goût du programme se dévoile...

Pendant que l'industrie des pesticides pulvérise ses records au sprint, moi je roule à vélo et deviens une « mauvaise herbe » de la circulation. N'y a-t-il pas sur terre de la place pour tous, cyclistes, pissenlits, automobilistes et hortensias ?



A la croisée de la conférence et du théâtre, « Graines de Voyous » nous emmène durant 1h20 à la rencontre de la végétation sauvage et de tout le bien et le mal qu'on en dit.

Sur un mode très personnel qui mêle récits de vie, informations scientifiques et témoignages de terrain, Frédéric Jomaux interroge, avec légèreté et humour, nos relations à la nature et notre fidélité inébranlable aux pesticides.

Où ? : A la Maison de village de Lausprelle

Quand ? : Le samedi 26 mars 2016 à 19h30.

Et le PCDN dans tout cela ?

Quoi de plus normal quand on œuvre bénévolement pour restaurer la biodiversité que de montrer à tout un chacun qu'il suffit parfois de simplement la préserver ! Dans votre jardin, comme partout ailleurs, une multitude d'espèces locales ne demandent qu'à s'épanouir en parfait équilibre. Des espèces qui sont aussi, pour la plupart, de précieuses alliées des jardiniers ! Envie de changer de regard, de troquer vos pesticides pour des alternatives saines et respectueuses de l'environnement ? Le jardin naturel situé rue du Parc Saint Adrien à Gerpennes-centre vous ouvre ses portes !

L'hiver, le jardin naturel se repose, mais le printemps le fait sortir de sa léthargie.

Nous pouvons déjà vous annoncer son ouverture ce **SAMEDI 7 MAI**.

L'ail des ours sera à la fête ! Le découvrir, le reconnaître, le goûter.

Samedi 21 mai - L'aspérule, ses propriétés, son utilisation... de belles surprises !

Samedi 18 juin - Une date à cocher dans votre agenda ! Bonnes à croquer ; dégustation de spécialités culinaires et innovantes à partir de plantes, de fleurs de la Région que Bernadette vous fera partager. La suite des thèmes dans le prochain bulletin communal.



Et que fait la commune ?



Au-delà du soutien porté aux initiatives citoyennes, l'Administration communale se doit de montrer l'exemple !

Et en guise d'exemple justement, citons le désherbage par occultation du « parterre » longeant le nouveau tronçon du pré-Ravel à Acoz (rue de Moncheret). **En ce lieu, point de pesticides... juste une bâche posée à même le sol !** Cette technique consistant à bloquer la croissance des plantes indésirables par la privation d'air et de lumière, permet également de favoriser le travail des lombrics, de réchauffer la terre et de conserver une humidité idéale.

Dès le printemps, cet espace sera agrémenté de plantes diverses et variées, choisies en fonction de leur faculté à résister au sel de déneigement, à se développer sans nécessiter trop d'entretien, ... et offrant d'ici peu, nous l'espérons, un beau massif

à floraison régulière tout au long de l'année. Le défi est de taille, puisque près de 750 m² sont concernés !

Pour tout renseignement concernant l'installation de la gestion différenciée dans les espaces verts, contactez : Michel Brohet au 071/27.65.70 ou par mail : mbrohet@gerpennes.be

● ● ● Extrait du règlement de Police

Section 6 : propreté de l'espace public

Article 132 : Sans préjudice des prescriptions prévues à la deuxième partie en matière de délinquance environnementale, il est interdit de souiller tout endroit ou tout objet de l'espace public.

Article 133 :

§ 1 - Lorsque l'espace public est souillé du fait de travaux ou de toute autre activité, le riverain, le permissionnaire, l'entrepreneur et/ou le maître d'ouvrage sont tenus de remettre quotidiennement, en fin de journée, l'espace public en bon état de propreté.

§ 2 - Toutes les remorques et les véhicules de type pick-up ou autres transportant des déchets ou objets de tout ordre pouvant s'envoler ou tomber durant leur transport doivent être couverts ou sanglés de façon à éviter la moindre perte sur la voie publique.

Article 134 :

§ 1 - Sauf aux endroits spécialement prévus à cet effet, il est interdit à quiconque d'uriner, de cracher ou de déféquer sur la voie publique et contre les propriétés riveraines bâties ainsi que contre les bâtiments publics et les lieux de culte.

§ 2 - Il est à rappeler que le décret du 5 juin 2008 relatif à la délinquance environnementale stipule que : « L'abandon de mégot, de canette ou de chewing-gum » est qualifié d'infraction de 2ème catégorie comme tout autre abandon de déchets.

Article 135 : Sauf les personnes habilitées à cette fin, il est interdit de fouiller dans les sacs poubelles, les récipients ou les conteneurs ainsi que de les déplacer, de les détériorer ou d'en répandre le contenu dans l'espace public.

Article 136 : Les riverains sont tenus d'entretenir et maintenir en état de propreté les trottoirs, accotements et filets d'eau de leur immeuble.

Article 137 :

§ 1 - Les commerçants veilleront d'une manière constante à la propreté des abords de leur exploitation ; de plus, ils installeront une poubelle destinée à recueillir les déchets propres à leur activité, qu'ils videront régulièrement.

§ 2 - Les mêmes dispositions s'appliquent à l'exploitant de tout appareil automatique de vente.

Article 138 : Il est interdit de déposer et de verser des déchets ménagers dans les poubelles publiques, destinées à la récolte des menus déchets des usagers de l'espace public.

Article 139 :

§ 1 - Toute personne s'abstiendra de procéder sur l'espace public à des travaux d'entretien, de graissage, de vidange ou de réparation de véhicules ou de pièces desdits véhicules, à l'exception des dépannages effectués immédiatement après la survenance de la défectuosité, pour autant qu'il s'agisse d'interventions très limitées destinées à permettre au véhicule de poursuivre sa route ou d'être pris en remorque.

§ 2 - Les travaux de lavage ou de nettoyage ne pourront s'effectuer que devant l'immeuble occupé par le propriétaire du véhicule ou devant son garage.



Vous ne savez plus que faire de vos costumes, accessoires et instruments des marcheurs de l'Entre-Sambre et Meuse ?

Rejoignez-nous pour une 3^{ème} édition de la bourse des marcheurs, les samedi 9 et dimanche 10 avril de 11 à 18h à Gerpinnes. Événement unique dans la région. Deux journées sous le signe de la vente et de l'échange.

Droit de participation de 7.5€. Vous pourrez disposer d'une table pour exposer votre matériel.

Ne manquez pas de vous inscrire car les places sont limitées. Bulletin de participation ou plus d'informations sur simple demande au 071/50.14.85 ou via info@rsi-gerpinnes.be



● ● ● Travaux



Empierrement du Chemin des Roches entre Joncret et Gerpinnes.



Remplacement sanitaires à la Salle communale de Villers-Poterie.



Aménagement d'un grenier en bureau à la Maison communale.



Travaux de rénovation à la Cure de Gerpinnes : installation d'une salle de bain et réalisation de faux plafonds.



Réalisation des boîtes à lire (placement à Gougny et à Gerpinnes).



Nettoyage des incivilités le long des voiries communales.



Restauration d'une cave à la Maison communale.



Travaux d'égouttage à la rue de Biesme à Fromiée.



Agenda



Pour plus de renseignements concernant ces activités, veuillez consulter notre site : gerpinnes.be

Dates	Détails	Lieu	Horaire	Organisateur + Infos
Ts les mardis	Danses traditionnelles	Salle com de Loverval	19h30 à 21h45	Christiane Mengeot (071/50.22.21) Anne Schmitz (071/81.73.90)
11/03	Les parasites de nos jardins	Maison de Village, rue Paganetti	19h30	Cercle horticole Le Magnolia Mme Puylaert - 0475/95.14.00
14/03	Les parasites de nos jardins	Salle paroissiale, place Brasseur	19h30	Cercle horticole Le Magnolia Mme Puylaert - 0475/95.14.00
16/03	Divers procédés de multiplications au jardin	Salle Milis Villers-Poterie	19h30	Cercle horticole Le Magnolia Mme Puylaert - 0475/95.14.00
18 et 19/03	« Au d'zeus c'est pus tchêr ! »	Salle communale Aimé André	19h30	Walon d'van tout de Gougnyes - 0475/35.44.82 - www.facebook.com/groups/walondvantout
19/03	Baby-foire : Vente vêtements 0 à 16 ans	Collège st-Augustin	8h30 à 13h30	Renseignements Marylène Boulanger 0499/57.27.17
19/03	Cassage du verre	Salle de Fromiée	20h30	Marche st Pierre
20/03	« Au d'zeus c'est pus tchêr ! »	Salle communale Aimé André	16h00	Walon d'van tout de Gougnyes - 0475/35.44.82 - www.facebook.com/groups/walondvantout
21/03	Divers procédés de multiplication au jardin	Salle Mélot, Joncret	19h30	Cercle horticole Le Magnolia Mme Puylaert - 0475/95.14.00
27/03	Cassage du verre	Villers-Poterie salle communale	15h00	Comité de la Marche
27/03	Cassage du verre	Les Flaches Rue Paganotti	20h00	Comité de la Marche
28/03	16 ^{ème} Barbecue des Voltigeurs de Gerpinnes-centre	Salle Paroissiale Gerpinnes	11h30	Réservations F. Mottet (fredmottet@voo.be ou 0492/27. 28.91) https://www.facebook.com/groups/voltigeursgerpinnes
28/03	Cassage du verre	Gougnyes - Salle André	14h00	Comité de la Marche
28/03	Cassage du verre	Hymiée Maison de village	16h30	Comité de la Marche
28/03	Cassage du verre	Gerpinnes Salle des Combattants	18h00	Comité de la Marche
02/04	Souper Marche st Rolende de Joncret	Salle des Guichoux	19h30	Mr Marcel RIMBAUT 0478/92.39.62
Du 4 au 8 avril	Stages de Tennis	Tennis club Gerpinnes (Derrière l'Administra- tion communale)	De 9h00 à 16h00	Réservation M. Jean BAILLEUX : 0497/57.28.13 115 € pour une journée complète et 75 € pour une demi journée.
08/04	Divers procédés de multiplications au jardin	Maison de Village, rue Paganetti, Gerpinnes	19h30	Cercle horticole Le Magnolia Mme Puylaert - 0475/95.14.00
11/04	Divers procédés de multiplications au jardin	Salle paroissiale, Place Brasseur	19h30	Cercle horticole Le Magnolia Mme Puylaert - 0475/95.14.00
13/04	Les parasites de nos jardins	Salle Millis, Villers-Poterie	19h30	Cercle horticole Le Magnolia Mme Puylaert - 0475/95.14.00
16/04	Cassage du verre	Loverval, rue Charon	17h00	Marche saint-Hubert
18/04	Les parasites de nos jardins	Salle Mélot, Joncret	19h30	Cercle horticole Le Magnolia Mme Puylaert - 0475/95.14.00
19/04	Conférence : Le Burn-out parental	Salle communale de Gerpinnes	20h00	Réservations obligatoires Marylène Bou- langer au 0499/57.27.17 de 9h à 18h.
24/04	Ensemble à Loverval, balade découverte et gustative	Quartiers Try d'Haies, Chéniat, Ferrée	Rendez-vous 11h30 Rue Charon à Loverval	Balade guidée 1er départ 11h. Groupes de max 25 pers. Menu adulte 25 €. Menu enfant 15 €. Renseignements et réservations : Mme Piret-Corona 0498/54.38.51

• • • Maison de la Laïcité

M.L.E.G – 3 - place Brasseur, Loverval

• Nos activités permanentes :

- Anglais, Italien, gymnastique du dos.
- Café littéraire : 14 h30.
- Le 18 mars : « 2084 la fin du monde » de Boualem Sansal (en partie) et « Boussole » de Mathias Enard
- Le 20 mai : « Le liseur du 6h27 » de J-P Didier Laurent
- Marche nordique : le dimanche de 10h à midi : point de départ : Centre de Délassement de Marcinelle
- Scrabble : le mardi à 14 h (22 mars, 12 et 26 avril, 10 et 24 mai)
- Le 29 avril : conférence de Monsieur Pascal Vrébos : « Jusqu'où les journalistes peuvent-ils aller ? »
- Le 1er mai à 10 h, la MLEG organisera, comme chaque année, la Fête de la Jeunesse Laïque (FJL) en collaboration avec les professeurs de morale; cette fête s'adresse aux élèves de 5è et 6è qui suivent le cours de morale. Elle n'entraîne aucun frais pour les parents ; seule la présence des enfants est nécessaire. En 2016 elle se déroulera le 1er mai. Pour tout renseignement concernant cette fête, vous pouvez vous adresser au comité avant le 20 mars.
- Dimanche 5 juin à 10 h : Marche (5 ou 10 km) suivie d'un repas champêtre dans nos locaux.

• Notre site :

www.laicite-gerpinnes.be pour vérifier les dates de nos différentes activités ainsi que les photos de nos activités antérieures.
071/21.39.33 - 071/50.10.02 - 071/50.23.72.

• • • Nos joies, nos peines...

Ils sont nés...

Zina VAN OOSTERWIJCK, 11/12/2015; Jules VANDERCAM, 16/12/2015 ; luka BRUGGEMANS, 17/12/2015 ; Süleyman BAYRAK, 17/12/2015; Sansa JACQUY, 18/12/2015; Amédéo SCHIAVON, 01/01/2016 ; Adam BERTIN, 04/01/2016 ; Eden LESPAGNE, 04/01/2016 ; Emma VOITURON, 06/01/2015 ; Mawa DOUMBIA, 14/01/2016 ; Kallista STEINER, 15/01/2016 ; Elise LEONARD, 18/01/2016 ; Alex PENCU, 21/01/2016 ; Alessia GIULIANO, 22/01/2016.



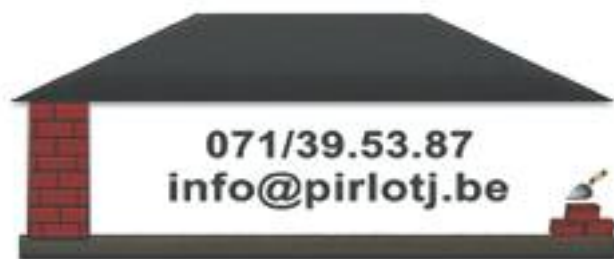
Ils nous ont quittés...



Albert VANDERMOLLEN, le 30/10/2015 ; Georgette DETRY, le 5/11/2015 ; Gilbert HENRIET, le 5/11/2015 ; Marie-Louise TILMANT, le 6/11/2015 ; Jean DE GRAVE, le 8/11/2015 ; Nestor FAUCHE, le 10/11/2015 ; Albert DEDYCKER, le 11/11/2015, Gérard PUYLAERT, le 12/11/2015 ; Claude GRAUWELS, le 18/11/2015 ; Claudine PATRON, le 18/11/2015 ; Roland BODART, le 22/11/2015 ; Armand JACQUET, le 22/11/2015 ; Suzanne FAIGNOY, le 26/11/2015 ; Odette CARTIAUX, le 28/11/2015 ; Jacques NOEL, le 5/12/2015 ; Renée GOURDIN, le 5/12/2015 ; Jeanine WENZEL, le 7/12/2015 ; Marguerite ANTOINE, le 7/12/2015 ; Jean GEERAERTS, le 8/12/2015 ; Yvette HERMANS, le 11/12/2015 ; Marie-Christine ENGLEBERT, le 11/12/2015 ; Alida DE DOBELAER, le 16/12/2015 ; Delphine LAVERNE, le 20/12/2015 ; Julienne MANSART, le 20/12/2015 ; Eliseo ROSSI, le 22/12/2015 ; Franz GERET, le 22/12/2015 ; Odile CLOSTERMAN, le 23/12/2015 ; Guy ALLANDRIEU, le 24/12/2015 ; Claudine BINON, le 24/12/2015 ; Renzo BINATO, le 25/12/2015 ; Rosa CONSENTINO, le 27/12/2015 ; Jenny BARTHELS, le 28/12/2015 ; Prassède FRIGO, le 31/12/2015 ; Luigi MANFRON, le 31/12/2015 ; Alice REVERS, le 1/01/2016 ; Salvatore TRACETTA, le 1/01/2016 ; Philippe PRELAT, le 1/01/2016 ; Marie-Ange THIBAU, le 1/01/2016 ; Jean SAUTOU, le 6/01/2015 ; Andrée PIRAUX, le 8/01/2015 ; Fernande BOCKOLTZ, le 10/01/2016 ; Gisèle DION, le 14/01/2016 ; Denise MONTAGNE, le 17/01/2015 ; Michel ESMANNE, le 18/01/2016 ; Joseph BOQUET, le 19/01/2016 ; Andrée EVRARD, le 19/01/2015 ; Jeanine KARWAN, le 21/01/2016 ; Myriam TAILDEMAN, le 22/01/2016.

DAVISTER s.p.r.l.

Entreprise générale de construction



Construction - Rénovation - Toitures - Abords
35 ans d'expérience au service de votre projet

La qualité et le savoir-faire belge
à votre service

Rue Vandervelde, 187
6200 - BOUFFIOULX
m.henri@pirlotj.be
0491 61 21 56



ARBORISTE - GRIMPEUR - ELAGUEUR

Abattage simple et délicat • Taille des grands arbres
Broyage • Essouchage • Taille d'arbustes et haies

Tél. 071 19 54 50 • Gsm 0477 23 73 35
aurelien.eloy@elagage-eloy.be
www.elagage-eloy.be

ENTREPRISE DU BÂTIMENT

**Construction
Transformation
Rénovation**



— **SPRL Rudy ANDRÉ** —

Rue de Morialmé 20 • B-5621 Thy-le-Bauduin

GSM 0472 34 39 59

Tél./Fax 071 65 15 66

andre.rudy@skynet.be

N° ent : BE 0896.750.944 - Enreg. : 121011



DEVIS GRATUIT

KÖMMERLING®
select
Fabrication belge Mercedes

VENTE ET RÉPARATION
DE VOS CHÂSSIS ET VOLETS
PETITES MENUISERIES - MOUSTIQUAIRES
ISOLATION ET CLOISONS

0479 45 33 10
dany-geeraerts@live.be



Alimentation Générale

Alcool, Tabac, Chips...

Pain, Croissant...

Sandwich...

Fruits et légumes...

Charcuterie et fromage...

Lait, beurre...

Recharge Gsm, Paysafe, Elect...

Gaz, Charbon, Pellet, Petit Bois...

Surgelé...

etc...



Proche de chez vous
Nouvelle gérance
au Joncret
ouvert tous les jours
de 7h à 21h

071/122.555
N'hésitez pas à nous contacter
possibilité de livraison :
bonne de gaz, pellet,
charbon, petits bois et aussi vos sandwiches

Bientôt la loterie nationale et les journaux, lotto...

2, rue de la Bruyère - 6280 Joncret

RAMONAGE SANS EGAL

- RAMONAGE PAR LE BAS
- ENTRETIEN CHAUDIÈRE RÉALISÉ PAR DES TECHNICIENS AGRÉÉS
- GAINAGE

de novembre à fin mars
RÉDUCTION DE 10%
sur nos tarifs



rue des Champs, 10 - 6280 Gerpinnes - Tél. 071 39 48 08



Courtoons



Klinkers



IPE



Gabions



Pierres bleues



Megadalles



Ernest et Youri
DOGOT



Aménagements extérieurs
Maçonnerie extérieure
Terrassement
Pose de tarmac
Egouttage
Pavage pierre & béton
Mur en Gabions

Rue des Saules, 13 • 6280 GERPINNES • TEL 071/50 24 26 • FAX 071/50 45 56
GSM 0475/74 72 83 - 0473/28 16 31 • info@mtvservices.be • www.mtvservices.be

Débouchage

ARBC

S P R L

Société agréée

www.arbc.be

TVA : 474.040.582

GSM: 0477.40.74.49

e-mail: sprl-a.r.b.c@hotmail.com

Dépannage 7j/7 - 24h/24

- Egouts-Wc
- Salles de bains-Cuisines
- Caméra avec détecteur de canalisation
- Contrat d'entretien
- Nettoyage de citernes à mazout




Site web :

www.arbc.be



VIA VANNOX-HEATING S.P.R.L.

Rue Van Brusselt 22 - 6280 GERPINNES

Tél. & Fax 071.50.50.49 - Gsm 0477.28.38.76

- ☑ Réalisation, installation de chauffage central et installation sanitaire
- ☑ Entretien et dépannage toutes marques
- ☑ Installation Energie solaire



Spécialiste

